

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS DU 6 AVRIL 2022

Présidente de séance : Sylvie BARRIEU VIGNAL

Présents : Sylvie BARRIEU VIGNAL ; Sandra REBEROL ; Halima BAHI ; Bachra BEJAOUI ; Martine CŒUR (arrivée à 18h30) ; Véronique JANIN ; Mélanie TRON ; Cyril PIZZUTO ;

Pourations : André GONZALEZ à Halima BAHI ; Mickaël JEANNOT à Halima BAHI ;

Absent : Josette CHARAVEL ;

Secrétaire de séance : Bachra BEJAOUI

Madame la Présidente ouvre la séance à 18 h 15.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 9 MARS 2022

Approuvé à l'unanimité

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la régularité

- 1/ statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 ;
- 2/ statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3/ statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le comptable public visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Voté à l'unanimité : 9 voix pour.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil d'administration réuni sous la Présidence de Mme Sandra REBEROL délibérant sur le compte administratif 2021, dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice écoulé :

1/ lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume ainsi :

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2021

		Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
DEPENSES	Budgétaires	0,00	18 770,00	18 770,00
	Emises	0,00	10 005,94	10 005,94
RECETTES	Budgétaires	0,00	18 770,00	18 770,00
	Emises	0,00	12 990,00	12 990,00
Résultat Total de L'Exercice		0,00	2 984,06	2 984,06

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE C.C.A.S

Exercice 2021

	Résultat à la clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement exercice 2020	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	6 211,99	0,00	2 984,06	9 196,05
TOTAL	6 211,99	0,00	2 984,06	9 196,05

Mme Sandra REBEROL précise au Conseil d'Administration que le compte administratif de l'exercice 2021 est conforme au compte de gestion dressé par le Trésorier.

Madame Sylvie BARRIEU VIGNAL, Présidente du CCAS, s'est retirée pour le vote du compte administratif,

Le conseil d'administration approuve le compte administratif 2021 du C.C.A.S. de St Laurent des Arbres.

Voté à l'unanimité : 8 voix pour.

Arrivée de Martine CŒUR à 18H30.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Madame Sandra REBEROL propose et présente au Conseil d'Administration le budget primitif 2022.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 21 370 €.

Les dépenses et les recettes d'Investissement s'équilibrent à 0.00 €

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré approuve le budget 2022.

Voté à l'unanimité : 10 voix pour.

AIDE À PERSONNE EN DIFFICULTÉ

Madame Sandra REBEROL soumet aux membres de la Commission Administrative le dossier d'une administrée en difficulté financière.

La Commission Administrative après en avoir étudié sa situation et après en avoir délibéré :

DECIDE de ne pas accorder d'aide à cette personne.

Proposition du CCAS : convocation de la personne pour une synthèse des dépenses

Voté à l'unanimité : 10 voix contre.

ORGANISATION DU REPAS DES AÎNÉS DU 7 MAI 2022

Présentation du devis 'Le brin d'Olivier » et choix du menu. Devis accepté à l'unanimité par 10 voix pour.

Décoration et fleurs : Halima BAH, Bachra BEJAOU, Mélanie TRON s'en occupent.

Seront présents au repas : Véronique JANIN ; André GONZALEZ ; Mélanie TRON ; Cyril PIZZUTO ; Halima BAH ; Bachra BEJAOU et Sandra REBEROL.

DIVERS

L'association « Ensemble pour l'espoir » propose son épicerie sociale ambulante sur le parking des arènes tous les vendredis de 16h45 à 17h30. Les bons alimentaires sont acceptés. Aide soumise à conditions (sur dossier à constituer sur place).

Le 3 septembre 2022 : Organisation d'un tournoi intergénérationnel avec l'aide de l'association « La boule des amis de St Laurent ».

Le 3 octobre 2022 : Proposition de rencontre de pétanque avec Lirac – St Génies de Comolas et St Laurent des Arbres pour un tournoi amical inter-villages dans le cadre de la semaine bleue.

La séance est levée à 19h50.

La Présidente de séance
Sylvie BARRIEU VIGNAL

